

Préambule

A la demande de Octagon le mesurage de la **Marathon d'Anvers** a été réalisé le 20 Mars 2007.

Cette mission, effectuée dans les règles de l'art, selon les normes et règlements I.A.A.F. et A.I.M.S. actuellement en vigueur, s'est déroulée dans d'agréables conditions climatiques avec un peu de vent.

Le mesurage a été réalisé par Christian Halloy, mesureur national Belge et Américo Chaves mesureur expert I.A.A.F grade A. La recherche et l'élaboration du parcours ayant été réalisée par Monsieur Jacques Verbeeck, qui possède une parfaite connaissance du circuit.

La mesure du parcours est de 42488.20m, plus 293.20m que la distance de la marathon (42195m).

Après la mesure, la mise en conformité définitive a été réalisée par trois modifications du circuit:

- 1^{ère} modification retiré une boucle avec 1422,11m entre le 2^{ème} et le 3^{ème} Km,
- 2^{ème} adicjoner une boucle avec 1083,05m entre le 2^{ème} et le 3^{ème} Km
- 3^{ème} modification au départ par reculer de la ligne de départ de 45,06m.

Le départ est situé à Anvers – Gloriantlaan em face maison n° 47 à droite (voir plans et photos).

L'arrivée se trouve dans Grote Markt em face du Hotel de Ville (voir plans et photos).

Le dénivelé différentiel (drop), entre l'altitude du départ (11m) et celle de l'arrivée (9 m), est nul soit un dénivelé de 0 m / km.

Le circuit proposé est conforme, en tout point, aux exigences I.A.A.F. pour l'homologation des performances réalisées.

Sans modification, la durée de validité de ce mesurage est de 5 ans.

Nous adressons tous nos remerciements à Monsieur Jacques Verbeeck, pour leur aide, leur assistance, leur disponibilité et la parfaite organisation de notre mission.

Américo Chaves
Expert International IAAF

Christian Halloy
Expert Grade C IAAF



ATTESTATION DE MESURAGE D'UNE COURSE PEDESTRE

Je certifie avoir procédé, selon le protocole IAAF de la bicyclette calibrée au Jones Counter, aux relevés de mesurage de la course pédestre de: **Marathon d'Anvers – 42,195 km.**

Rayer les mentions inutiles:

1 - ~~Le présent relevé est la conclusion de mes 2 relevés personnels de mesurage, permettant de conclure que le circuit proposé mesurait la distance de~~

2 - N'ayant effectué qu'un seul relevé de mesurage, celui-ci a été comparé au relevé de mesurage d'un autre officiel (joindre ce deuxième relevé) et nous avons conclu que le circuit proposé mesurait la distance de : **21175,04 pour la 1^{er} semi marathon et 20916,42 m pour la 2^{ème} semi marathon.**

3 - En conséquence, l'organisateur a proposé les modifications suivantes: *le circuit étant trop court de 103,54 m nous avons effectué la mise en conformité en avançant le point de départ de 77,54m et additionné une nouvelle boucle à EIJDEN entre le 34^{ème} et le 35^{ème} Km avec 181,08m .*

Ces mesures ont été effectuées à l'aide du ruban métallique Stanley de classe II et avec des bicyclettes calibrées.

Ces modifications permettent de porter la distance finale du parcours de l'épreuve ci-dessus référencée à: **42,195Km.**

4 - **Le départ** se situe à Visé – Remparts des Arquebusiers face au n° 8 à droite (voir plans et photos).

L'arrivée se situe à Visé – Rue du Collège (voir plans et photos).

Les points de départ, d'arrivée et tous les kilomètres intermédiaires ont été repérés par triangulation, peints et cloutés (voir plans et photos dans le présent dossier).

5 - Je joins à la présente attestation les plans signés du circuit ainsi que le descriptif des relevés détaillés de tous les points de repères et de l'ensemble des conditions restrictives convenues avec l'organisateur (balisage des trottoirs, sens du contournement des ronds points, emplacement précis du barrièrage, détail précis du départ et de l'arrivée).

Noms et Signature des mesureurs

Américo Chaves
Expert International IAAF

Christian Halloy
Expert Grade C IAAF